

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

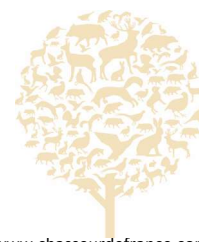
Mesdames, Messieurs, Chers amis chasseurs,

Merci à vous pour cette présence en nombre cette année encore afin de suivre nos travaux.

Selon l'usage, mon rapport sera succinct, afin de laisser la place aux échanges en fin de réunion, aux différents intervenants mais également au rapport d'activité détaillé qui suivra mon intervention.

Une nouvelle fois, cette année aura été marquée par des attaques contre la chasse à l'échelle européenne, nationale et départementale, avec un bilan mitigé. Concernant les oiseaux migrateurs, l'actualité a été favorable, le Conseil d'Etat ayant validé de nouvelles modalités de gestion pour 15 espèces de sauvagines, rejetant ainsi les recours d'associations anti-chasse réclamant moratoire ou réduction des périodes de chasse. Sous condition de gestion adaptative, la chasse à la tourterelle des bois a également été réouverte. Cette décision marque le retour du bon sens, du terrain et de la science. A nous chasseurs, d'être exemplaires dans le renseignement de nos prélèvements. A nous, fédérations, de poursuivre la collecte de données scientifiques solides.

La collecte de données ne fait pas tout, la rigueur scientifique et l'objectivités restent indispensables. La récente étude conduite par le Muséum d'histoire naturelle sur les ESOD en est le parfait contre-exemple, estimant que le coût de la destruction, pourtant mise en œuvre bénévolement, excèderait celui des dégâts. Sérieusement, faut-il demander aux agriculteurs ce qu'ils pensent du ratio coût/bénéfice de la chasse au sanglier ? Cette étude aura au moins le mérite de reconnaître implicitement le montant du bénévolat des chasseurs et piégeurs (130 millions d'euros en l'occurrence à l'échelle nationale), ainsi que l'absence d'impact des destructions sur l'état de conservation des espèces visées (« ça ne sert à rien, il en revient toujours »).



Ce militantisme semble se retrouver dans la toute récente décision du Ministère de la transition écologique, qui vient de retirer le grand tétras et le lagopède alpin de la liste des espèces chassables (le lagopède n'étant pas concerné sur notre région), en reniant toute idée de gestion adaptative. Le grand tétras faisait l'objet d'un moratoire depuis des années, voire des dizaines d'années dans notre région, et force est de constater que cela n'a en rien modifié le déclin des populations, affectées par des facteurs bien plus impactants (artificialisation des milieux, fréquentation...).

Pour revenir à notre région et aux enjeux sylvo-cynégétiques, je tiens à rappeler que nous sommes pleinement conscients des difficultés auxquelles fait face la filière forêt-bois : crises sanitaires intenses, changement climatique et crise des vocations engendrent nécessairement de vraies inquiétudes, renforcées par une pression du gibier que nous ne contestons pas. Les chasseurs ne ménagent pas leurs efforts, avec des tableaux de chasse toujours plus élevés et ce malgré une érosion du nombre de chasseurs : en 20 ans, moins 30% soit 500 000 chasseurs en moins à l'échelle nationale, avec 40% de prélèvements de grands cervidés en plus et de 20% de sangliers en plus sur cette période. Comme vous allez le constater au travers de notre rapport d'activité, les fédérations se sont fortement investies dans le diagnostic de l'équilibre sylvo-cynégétique, en partenariat avec les acteurs forestiers, en mettant en œuvre des protocoles scientifiques, validés et éprouvés : les Indices de Changement Ecologiques (ICE). 33 massifs sont aujourd'hui couverts sur la région, soit un chiffre triplé en 6 ans. Sur ce sujet, il nous tient à cœur de rester objectifs ; et nous démontrons régulièrement sur le terrain d'un dégât n'est pas systématiquement synonyme de déséquilibre. Après maints débats régionaux sur les méthodes de diagnostic dont je vous ferai grâce aujourd'hui, il me semble nécessaire de nous concentrer sur la tenue d'échanges locaux de terrain et des actions de bon sens. Et en tant que responsable national du dossier « forêt », participant au Comité Technique National de l'équilibre sylvo-cynégétique, je suis heureux d'annoncer un engagement commun formalisé entre le CNPF et la FNC. Il vise à établir des constats partagés de terrain et des diagnostics communs entre acteurs locaux (propriétaires, gestionnaires forestiers, chasseurs) dans une perspective concrète et immédiate. A titre personnel, j'ai d'ailleurs porté ma candidature pour que mon territoire puisse constituer l'un des sites pilotes nationaux de cette démarche, amenée par ailleurs à être déployée à



l'échelle nationale avec d'autres acteurs sylvicoles, afin de pouvoir convaincre mes collègues nationaux avec ce retour d'expériences.

Pour poursuivre sur cette note positive, j'aborderai maintenant l'évolution des actions de notre FRC. Vous le savez, elle est en particulier pleinement mobilisée sur la préservation et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Ces missions ne cessent de se consolider et de se diversifier, témoignant du dynamisme du réseau fédéral, du bon fonctionnement entre fédérations départementales et régionale, et de la reconnaissance de nos partenaires. Cette année, nous avons pu compter sur le soutien renouvelé de l'Office Français de la Biodiversité et de la Fédération Nationale des Chasseurs dans le cadre du dispositif éco-contribution. La Région nous a également fait confiance, comme vous le constaterez au travers du rapport d'activité. De plus, le partenariat historique liant l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et les fédérations franc-comtoises prend maintenant une nouvelle ampleur à l'échelle régionale, laissant envisager de belles perspectives au service des territoires. Je ne veux pas en dire plus, les présentations qui vont suivre vous apporteront tous les éléments utiles.

Encore trop méconnues malgré leurs multiples bénéfices pour la chasse et la biodiversité, nos actions méritaient d'être davantage mises en lumière. Ce constat a abouti à l'édition de rapports d'activités fournis, depuis l'an dernier, mais aussi à la création du tout premier site internet de la FRC BFC, dont vous aurez la primeur aujourd'hui. Nous ne pouvons que vous encourager à le visiter en espérant que vous y trouverez les réponses à vos questions et l'envie de travailler ensemble et si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec nos 3 collaboratrices de notre fédération régionale que je félicite au passage pour leur professionnalisme !